



ATHLÉTISME

histoire de
l'athlétisme aux
Jeux
Olympiques

19.10.2017

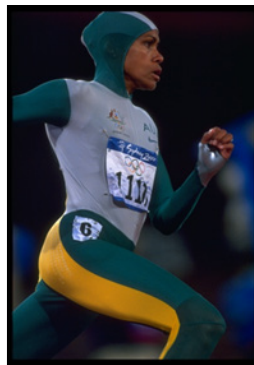
> ATHLÉTISME



Londres 1948
5000m (H)



Séoul 1988
Lancer de disque (F)



Sydney 2000
400m (F)



Rio 2016
4x100m (H)

INTRODUCTION

L'athlétisme figure au programme des Jeux de la Ière Olympiade à Athènes en 1896 et a toujours fait partie du programme depuis. Douze épreuves masculines sont au programme de ces premiers Jeux. Les femmes sont autorisées à s'affronter dans des épreuves d'athlétisme pour la première fois aux Jeux d'Amsterdam 1928, avec 5 épreuves. Le programme féminin compte actuellement 23 épreuves.

ÉTAPES CLÉS

Admission	1894 : lors du Congrès de Paris en juin, le vœu est émis que les sports athlétiques fassent partie du programme des Jeux Olympiques. 1912 : lors de la 15 ^{ème} Session du CIO en juillet à Stockholm, il est décidé de diviser les sports au programme en trois catégories : indispensables, désirables et admissibles. L'athlétisme fait partie de la première catégorie.
Réduction du programme	1924 : lors de la 23 ^e Session du CIO à Paris en juin-juillet, un allègement du programme est discuté : les épreuves de 10'000 marche, 3'000m par équipes, cross-country et pentathlon sont supprimées.
Admission des femmes	1926 : lors de la 25 ^e Session du CIO à Lisbonne en mai, il est décidé de permettre l'admission des femmes à un nombre restreint d'épreuves athlétiques. 1934 : lors de la 33 ^e Session du CIO qui se tient en mai à Athènes, la participation des femmes à certains sports est remise en question. Un vote a lieu et la participation féminine en athlétisme est admise par 11 voix contre 9.

Marathon féminin	1981 : lors de la réunion de la commission exécutive du CIO qui a lieu à Los Angeles en février, il est décidé d'inclure le marathon féminin au programme des Jeux de la XXIIIe Olympiade à Los Angeles en 1984.
Relais mixte	2017 : lors de la réunion de la commission exécutive du CIO qui se tient en juin à Lausanne, il est décidé d'ajouter un relais mixte 4x400m à Tokyo en 2020.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉPREUVES

1896 : 12 épreuves (masculines)
1900 : 23 épreuves (masculines)
1904 : 24 épreuves (masculines)
1908 : 26 épreuves (masculines)
1912 : 30 épreuves (masculines)
1920 : 29 épreuves (masculines)
1924 : 27 épreuves (masculines)
1928 : 27 épreuves (22 masculines, 5 féminines)
1932-1936 : 29 épreuves (23 masculines, 6 féminines)
1948-1956 : 33 épreuves (24 masculines, 9 féminines)
1960 : 34 épreuves (24 masculines, 10 féminines)
1964-1968 : 36 épreuves (24 masculines, 12 féminines)
1972 : 38 épreuves (24 masculines, 14 féminines)
1976 : 37 épreuves (23 masculines, 14 féminines)
1980 : 38 épreuves (24 masculines, 14 féminines)
1984 : 41 épreuves (24 masculines, 17 féminines)
1988 : 42 épreuves (24 masculines, 18 féminines)
1992 : 43 épreuves (24 masculines, 19 féminines)
1996 : 44 épreuves (24 masculines, 20 féminines)
2000-2004 : 46 épreuves (24 masculines, 22 féminines)
2008-2016 : 47 épreuves (24 masculines, 23 féminines)
2020 : 48 épreuves (24 masculines, 23 féminines, 1 mixte)

[En savoir plus sur l'athlétisme](#)

> ÉPREUVES PAR ÉDITION DES JEUX

ATHLÉTISME

HOMMES	1896	1900	1904	1908	1912	1920	1924	1928	1932	1936	1948	1952	1956	1960	1964	1968	1972	1976	1980	1984	1988	1992	1996	2000	2004	2008	2012	2016	2020	TOTAL
60m																														2
100m																														29
200m																														28
400m																														29
800m																														29
1500m																														29
5000m																														25
5 miles																														1
5000m par équipes																														1
4 miles par équipes																														1
3 miles par équipes																														1
3000m par équipes																														3
10000m																														25
Marathon (1)																														29
3000m marche																														1
3500m marche																														1
10 miles marche																														1
10km marche																														5
20km marche																														17
50km marche																														20

> CRÉDITS

À PROPOS DU CEO

Le Centre d'Études Olympiques du CIO est la source de référence pour la connaissance olympique. Nous partageons cette connaissance avec des professionnels et des chercheurs, notre but étant de fournir des informations, donner accès à nos collections uniques, encourager la recherche et stimuler l'échange intellectuel. Faisant partie intégrante du CIO, nous bénéficions d'une position idéale pour fournir les informations les plus exactes, pertinentes et actualisées sur l'Olympisme. Nos collections couvrent tous les principaux thèmes liés aux Jeux Olympiques et au Mouvement olympique, et illustrent leur place dans la société. Découvrez toutes nos collections grâce à l'[Olympic World Library](#) (OWL), un catalogue de bibliothèque ainsi qu'un portail d'information entièrement consacré à la connaissance olympique. Parmi les ressources vous trouverez la documentation officielle du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques ainsi que des publications de chercheurs de renom international.

Pour en savoir plus sur le Centre d'Études Olympiques, consultez notre page web www.olympic.org/etudes ou écrivez-nous à studies.centre@olympic.org.

IMAGES

- Couverture : © 2016 / Comité International Olympique (CIO) / HUET, John.
- Page 2 (de gauche à droite): © 1948 / CIO. © 1988 / CIO / JANIN, Daniel. © 2000 / Allsport / SHAW Ezra. © 2016 / CIO / EVANS, Jason.

DÉCHARGE

"Ce contenu (le "Contenu") est mis à votre disposition par le Comité International Olympique (le "CIO") à des fins non-commerciales, d'éducation, de recherche, d'analyse, d'examen ou de reportage uniquement. Le Contenu ne devra pas être redistribué tel que mis à votre disposition par le CIO, en tout ou en partie, sauf s'il s'agit d'une œuvre dérivée que vous avez créée. La redistribution de compilations du Contenu mis à votre disposition est expressément exclue. Vous devez mentionner la source et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de façon raisonnable, mais en aucun cas d'une manière suggérant que le CIO et ses entités affiliées, notamment le Centre d'Études Olympiques ("CEO"), approuvent votre utilisation. Le CIO, par le biais du CEO, s'efforce de vous fournir des informations exactes et actualisées. Toutefois, le CIO et le CEO ne fournissent aucune garantie et ne font aucune déclaration au sujet de, ni n'assument de responsabilité quant à, l'exactitude et l'exhaustivité des informations figurant dans le Contenu."

© 2017 Comité International Olympique